

Genre du véhicule Voiture de livraison (châssis) (+)	Marque de fabrication F O R D (D)	Type Ford 125 Transit 74 E 3 C / moteur M X B (cabine double)	Fiche d'homologation N° CH 3306 79
---	--------------------------------------	--	---------------------------------------

Constructeur FORD-WERKE Aktiengesellschaft, 5 Köln 60 (BRD)
 Identification sur la plaquette du constructeur = 74 E 3 C
devant le No du châssis = CB 74..

Plaquette constr. à droite, latéralement, près de l'entrée
 N° du châssis à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron
 Ident. du moteur "MXB" à gauche, à l'avant en-haut sur le bloc, derrière le carter de distribution
 Importateur princ. FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zürich
 Véhicule homologué prototype Signes fixes dans code du type comme l'identification ci-haut

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique asynchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement AR (§§)
 Frein de service hydr. 2-circ., AV-disques/AR-exp. int., assistance par dépression, s. ttes roues, soupapes retardatrice à l'AV, régulatrice, s. palier, sel. charge à l'AR
 Frein auxiliaire mécanique, exp. int., agissant sur roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein de secours
 Ralentisseur =
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin séparée

Moteur	F O R D	Type	MXB
Marque	en V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	93W	Nombre cylindr.	4
Réfrigérais.	90,0	Course	66,8
Aléage	1699	CV-impôt	8,65
Cylindrée	65 DIN	AV/min	4800
Puissance en CV	76 dB/A	AV/min	4800
Bruit	2 pots: 255x255x110/	200 x Ø 145 mm	
Silencieux	ECE-15 *		
Mesure des gaz	ECE-10, OCE, annexe 8, ch. 3+4, genre "D"		
Déparasitage			

Carrosserie cabine double (+)
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité AR4 (**) Rétroviseur gauche + droite
 Cale = Attelage =
 Antivol =

Nombre de places 7 av. 3 centre 4 ar. 0

Dimensions (§)
 Longueur 4290 Empattements 2690
 Largeur 1970
 Hauteur 1995 Vole av 1650 ar 1590
 Porte à faux lat. 690 Voles av ar
ar 910 Braquage g 10950 d 10750

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids	avant	arrière	total	(§)
Poids à vide	740	520	1260	
Charge utile	(poids à vide châssis/cabine)			
Poids total				2570
Garantie fabr.	1060	1650	2570	
Dimens. pneus	205 R 14 C	205 R 14 C	(variantes ++)	
Ply / bar	6 / 2,5	6 / 3,25	voir	
Charge pour V max	1500	1700	remarques)	
	120	120		
Garantie poids remorquable avec frein				=
Garantie poids remorquable sans frein				=
Garantie poids de l'ensemble				3770
Poids remorquable testé				108 km/h
Vitesse maximale selon le constructeur				= km/h
Vitesse maximale testée				= km/h

§) Equipement

Feux de route CR ou SCR (E)

Feux de croisement CR ou SCR (E)

Feux de position A (E) dans phares

Feux rouges R-S1 (E)

Feux stop R-S1 (E)

Cilignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)

Catadioptres av 1 (E) ar 1 (E)

Feux de gabarit av 1 ar

Feux complément.

Eclairage plaque 2 séparés

Essuie-glace 2 balais avec ambleve-glace

Avertisseurs MOTORCRAFT TP4R.556 + TP4R 557
ou d'autres modèles expertisés selon fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de livraison

Marque et type F O R D (D) 125 Transit

Homologation N° CH 3306 79

Carrosserie

Places total 7 avant 3

Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant B

Charge utile sel. carrosserie CV-impôt B,65

Poids total 2570 Cylindrée 1699

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : emplacement de la vignette = à côté de la plaquette du constructeur
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon OCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures du type Ar4 sont requises.

+) Carrosserie : sur demande avec pont original

dimensions	extérieures	intérieures	répartition du poids	avant	arrière	total
longueur	4430 mm	1650 mm	poids à vide	730 kg	680 kg	1410 kg
largeur	2045	1960	charge utile	220	940	1160
hauteur	1995	400	poids total	950	1620	2570
porte à faux AR	1050	1000	poids garantis	1060	1650	2570

- ++) Variante de jantes : 6 J x 14 au lieu de 5 1/2 J x 14

§) Equipement : pour les modèles avec pont, des bavettes sont exigées à l'arrière; les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.

§§) Démarrage : démultiplication exigée dans pont arrière 5,14; indiquée par code "2" sur la plaquette du constructeur dans la rubrique "Axe". Doit être contrôlé.

Lieu et date de l'homologation
Rothrist, du 23.8 au 3.9.1976

Homologation fédérale des types de véhicules